



Habilitation électrique B1(V) / B2(V) / BR / BC / BE et B0/H0(V) - Formation initiale



Durée
21 heures
3 jours



Prérequis

Disposer des connaissances de base en électricité.
Le stagiaire doit présenter les aptitudes médicales requises



Public concerné

Personnel électricien opérant dans le domaine de tension BT appelé à effectuer ou diriger des travaux, des interventions, des essais, des vérifications, des mesurages, des manoeuvres ou des consignations sur les installations électriques



Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur en électricité disposant d'une expérience de 3 ans minimum dans le domaine de l'électricité



Moyens pédagogiques

- Vidéos, présentation didactique multimédia, échantillons de composants électriques à but pédagogique.
- En INTRA : Mise en application sur les installations électriques BT du client ou sur coffret pédagogique du formateur le cas échéant
- En INTER : Mise en application sur les installations électriques pédagogiques BT du centre de formation



Effectif maximum

10 personnes



Modalités d'évaluations

Un contrôle des connaissances théoriques (QCM) et ainsi qu'une évaluation pratiques lors de mises en situation est réalisé à l'issue de la formation

Objectifs

- Connaître le risque électrique et savoir s'en protéger
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux, des interventions, des essais, des vérifications, des mesurages, des manoeuvres et consignations suivant une certaine méthodologie
- Être préparé aux évaluations de l'habilitation électrique B1(v) / B2(v) / BR / BC / BE et B0/H0(v)

Programme

1) Partie Théorique (En présentiel ou en E-Learning*)

Sensibilisation aux risques électriques

- Les obligations et responsabilités des différents acteurs
- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique

La prévention des risques électriques

- Le contexte réglementaire
- La normalisation
- Les moyens de protection contre les contacts directs
- Les moyens de protection contre les contacts indirects
- Protection contre les brûlures
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

Publication NF C 18 510

- Définitions, prescriptions au personnel, obligation de formation
- Domaine d'application de la publication NFC 18 510
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
- Définitions NF C 18 510
- Exemples de documents



Habilitation électrique B1(V) / B2(V) / BR / BC / BE et B0/H0(V) - Formation initiale

Opérations dans l'environnement

- Les différentes zones d'environnements
- Travaux au voisinage de canalisations isolées
- Zones d'environnement spécifiques aux travaux du bâtiment et travaux publics

Travaux hors tension en BT

- La consignation
- Rôle du Chef d'établissement ou du Chargé d'exploitation
- Rôle du Chargé de consignation
- Rôle du Chargé de travaux
- Rôle de l'exécutant
- Rôle du Surveillant de sécurité
- Cas particuliers

Interventions en TBT et BT

- Rôle du Chargé d'intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel
- Interventions de dépannage
- Autres interventions
- Opérations particulières

Appareillage électrique BT

- Appareillage de sectionnement
- Appareillage de commande
- Protection contre les surintensités

Matériel de protection individuel et collectif

Manoeuvres, mesurages, vérifications

Outilage électrique portatif à main

- Mesures de protection
- Emplacements exposés
- La TBTS
- La TBTP
- La séparation des circuits
- Enceinte conductrice exigue
- Cas particuliers

Evaluation et analyse des risques électriques

- Eléments à prendre en compte
- Principe d'action

2) Partie Pratique

- Application pratique avec mise en situation du stagiaire

3) Contrôle des connaissances théoriques et pratiques réalisé à l'issue de cette formation

Nota : Les candidats doivent se munir de vêtements de travail et des équipements de protection liés au risque de l'électricité (gants isolants, chaussures de sécurité, pour certains, casques avec écran facial, etc..), d'un justificatif d'identité et d'aptitude médicale.

* Le paragraphe sur "La nature des travaux demandés" n'est applicable que si la théorie est réalisée en E-Learning.

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet





Habilitation électrique B1(V) / B2(V) / BR / BC / BE et B0/H0(V) - Formation initiale

Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations